



PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL POUR PUBLICS ÉLOIGNÉS



Saison
2020/2021

La Maîtrise de Seine-Maritime

À l'initiative de monsieur Jean-Joël Duchesne, la Maîtrise de Seine-Maritime a été créée en 1991 par le Rectorat de l'Académie de Rouen et le Centre d'Art Polyphonique de Haute-Normandie avec la volonté de développer les chœurs et maîtrises d'enfants en région.

Structure de formation et de diffusion en résidence à Yvetot, au Collège Albert Camus – dont elle soutient depuis 2005 les Classes à Horaire Aménagé Musique (CHAM) – et au Lycée Raymond Queneau, la Maîtrise permet notamment à des élèves de l'école maternelle jusqu'à la Terminale de recevoir, en complément d'une formation scolaire générale, un enseignement spécifique dans le domaine vocal tout en leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

En 2019, la Maîtrise de Seine-Maritime compte 9 chœurs permanents dont un chœur pré-professionnalisant de 48 jeunes chanteurs âgés de 15 à 25 ans ainsi qu'un chœur d'adultes constitué d'une centaine de musiciens amateurs. Elle intervient également dans 8 écoles primaires de la région d'Yvetot où elle accompagne la mise en œuvre d'opéras pour enfants. Au total, l'association encadre chaque année plus de 1200 chanteurs.

Cette situation exceptionnelle fait de la Maîtrise de Seine-Maritime un formidable instrument à géométrie variable qui permet, pour chacun des projets musicaux, de composer la palette des timbres et des sensibilités qui sera la plus à même de le servir. L'effectif de concert s'étend du petit ensemble vocal de quelques chanteurs au grand chœur de plus de 300 personnes.

Principalement active dans le département de Seine-Maritime et en Région Normandie, la Maîtrise est également présente dans les programmations de prestigieux festivals français. Elle répond aussi régulièrement à l'invitation d'institutions étrangères. Depuis 2013, la Maîtrise s'inscrit dans l'élan des grands jeunes chœurs Européen en participant régulièrement à des concours internationaux (Tours, Neerpelt, Venise, Tolosa, Göteborg, Rimini). Associé notamment au compositeur Thierry Machuel, elle organise tous les deux ans depuis mai 2017 le Festival International de Chorales Normandie Yvetot.

Les chorales inclusives

Depuis sa création, la Maîtrise de Seine-Maritime accueille et forme un public des plus diversifiés. À travers la pratique du chant choral, elle contribue à la construction pour chacun de son estime de soi et développe autour d'elle le plaisir de la rencontre humaine, permettant de fluidifier le vivre ensemble. C'est dans cet esprit qu'elle conduit entre autre des projets musicaux de chorales inclusives.

Outre les interventions en milieu scolaire sur le territoire du Pays de Caux, nous proposons également aux établissements accueillant des publics éloignés ou empêchés (IME, Ehpad, demandeurs d'emploi, allophones...) la mise en œuvre de chorales inclusives. Ces dernières reposent sur la valeur fondamentale et humaniste qu'est l'égalité en s'appuyant notamment sur la mixité entre chanteurs.

OBJECTIFS :

- Réinsérer les publics fragiles en développant leur estime de soi ;
- Favoriser l'accès à des pratiques sociales par le chant choral ;
- Participer à des rencontres citoyennes chorales améliorant le vivre ensemble de l'ensemble des participants ;
- Diffuser des productions artistiques collectives en exposant les participants à un public.



Un projet partenarial

Le projet créé avec l'établissement partenaire s'appuie sur trois axes :

- **Créer une ouverture de mixité pour l'établissement** en constituant un groupe mélangeant public empêché (personne en situation de handicap, résidents de foyer....) et public valide gravitant autour de l'établissement (personnels soignants, famille des résidents, membres de la maîtrise, bénévoles...). Cette mixité provoque ainsi des rencontres desquelles découleront de véritables liens humains et une relation de confiance solide.
- **Développer la pratique du chant choral** par un répertoire constitué de chants divers en passant par la chanson française jusqu'à des œuvres d'autres horizons. Cela permettra de travailler à la fois la mémoire et l'ouverture culturelle. L'apprentissage se fera par l'apport de technique vocale ainsi qu'une approche corporelle développée dans les ensembles de la maîtrise de seine maritime.
- **Créer une restitution adaptée au public** en présentant le projet et créer un souvenir convivial et musical devant un public ou par des enregistrements. Ces moments visent à la construction d'une culture républicaine commune prônant le respect et le collectif, pensée comme une véritable opération à chœur ouvert.



La construction du projet

Avant les ateliers, un projet est établi avec un ou plusieurs établissements qui peut être :

- un projet thématique propre à l'établissement ou à un événement se déroulant dans la structure ;
- une rencontre avec d'autres ensembles de la Maîtrise de Seine Maritime (CHAM, jeune chœur ou chœur d'adultes) ou une chorale d'un autre établissement de santé, pour une représentation commune ;
- La participation à un projet de territoire.

Ce projet est établi avec le personnel référent des ateliers afin de déterminer les actions possibles en fonction des attentes du public.

L'invitation des personnes valides se fait par le réseau de l'établissement et celui de la Maîtrise de Seine-Maritime.

Les interventions se déroulent sur sept séances avec le musicien intervenant. La régularité des interventions dépend de la construction du projet choisi (séance hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, etc.).

Cependant, l'établissement peut, à son initiative, et à l'aide du matériel audio fourni (chants et play-back) organiser des moments de répétition entre deux séances afin de continuer de pratiquer, et d'entretenir les chants avec toutes les clés et les conseils fournis par l'intervenant.

Le déroulé des séances

L'atelier est constitué de cinq à douze participants (hors accompagnateur). Dans un souci pratique, la présence régulière d'un accompagnateur est nécessaire afin de maintenir le suivi et la communication.

L'atelier est divisé en plusieurs temps dont la durée dépend des besoins et des souhaits des participants.

Un temps d'échauffement : L'atelier étant principalement tourné vers le chant, il est important d'effectuer une mise en corps, en voix et en humeurs pour construire le lien et capter l'attention des participants. Ce temps s'adapte bien-sûr aux capacités physiques (difficultés de déplacements, d'exécuter certains gestes....) afin de ne pas mettre en difficulté certaines personnes vis-à-vis du groupe.

Un temps de chants collectifs : L'apprentissage des chants est axé sur la transmission orale afin de s'imprégner plus facilement de la mélodie. Les participants peuvent s'aider de partitions ou uniquement des paroles qui leur permettent de garder une trace écrite des chants appris. Le répertoire peut être collaboratif avec les chanteurs dans une perspective artistique avec la structure. Les chants peuvent être à une ou plusieurs voix en fonction des capacités du groupe et de son évolution.

Un temps d'écoute et de partage : Toujours sur cette thématique du voyage, des écoutes d'œuvres venant des quatre coins de la Terre sont proposées. Les participants peuvent librement exprimer leurs avis et leurs ressentis sur les morceaux écoutés. Toujours dans l'idée de collaboration, les chanteurs peuvent proposer une musique qu'ils souhaitent partager au groupe afin de partager leurs identités musicales et personnelles.

La restitution du projet

En fonction du souhait des patients plusieurs finalités leurs seront proposées :

Soit une représentation publique :

Elle permet de présenter le travail accompli dans l'année lors d'un événement ou dans une structure accueillante afin de créer un moment convivial et musical. Le lieu de la représentation peut être aussi à l'initiative des participants qui peuvent proposer au groupe un lieu ou une occasion de se produire.

Compte tenu de la sensibilité émotionnelle des patients, la représentation public n'est pas obligatoire. Elle se base sur le volontariat et la disponibilité des participants.

Soit un enregistrement diffusable :

La capture sonore des réalisations musicales du groupe est une alternative intéressante. Elle permet une écoute extérieure des oeuvres jouées par les patients afin d'apporter une auto-critique bienveillante pour la suite. Les participants peuvent repartir avec une copie des enregistrements des chants finalisés, afin qu'ils puissent apprécier leurs réalisations chez eux ou les partager avec un auditoire proche.



Lucas Branswyck



Titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) il a pour vocation de partager la musique aux plus petits comme aux plus grands. C'est à 6 ans qu'il commence la musique et le saxophone aux écoles de musique de Rouen puis poursuit à 16 ans au conservatoire à rayonnement régional de Rouen. C'est à partir de là qu'il diversifie sa pratique dans des ensembles variés comme le jazz avec le Big Band du lycée Jeanne d'arc, le Canteleu Big Band, les orchestres dont l'harmonie du conservatoire de Rouen et le POP symphonique, ainsi que la comédie musicale avec l'association sam et sara.

C'est avec le grand ensemble de musique traditionnelle du conservatoire de Rouen dirigé par le collectif des vibrants défricheurs qu'il découvre son goût pour la transmission oral de la musique ce qui marquera sa façon de faire de la musique ensemble. Tout en continuant ses diverses pratiques musicales, c'est en 2011 qu'il intègre la faculté de musicologie de Mont-saint-aignan où il rencontrera de nombreux chefs de chœurs tels que Philippe Chandor, Anne Cécile Laurent, Pascal Hélot, etc.

En 2014 il rentre au CFMI de Tours où il perfectionne ses acquis musicaux et développe ses compétences pédagogiques pour l'intervention en milieu scolaire et le développement de projets de territoires. Il sort en 2016 avec son DUMI en poche et devient musicien intervenant dans la vallée de la Maurienne (Savoie) où il co-construit avec des acteurs locaux des projets artistiques et pédagogiques à la fois pour le public de l'école primaire mais aussi en faveur des personnes en situation de handicap. C'est en 2019 qu'il revient en Normandie invité par la Maîtrise de Seine-Maritime à développer ses actions envers le public scolaire et les publics éloignés. Il est en parallèle musicien intervenant dans l'orchestre Deimos du Poème Harmonique situé à l'école élémentaire Debussy à Rouen.

Le budget pour 7 interventions

DESCRIPTION DE L'ARTICLE	QTÉ	PRIX	TOTAL
Rémunération de l'intervenant	7	38,48€	269,36€
Frais de déplacement (ex pour 20km A/R)	7	10€	70€
Coût de la représentation	1	38,48€	38,48€
Frais de gestion administrative	1	100€	100€
MONTANT TOTAL			477,84 €

Contacts :

Musicien intervenant - Lucas Branswyck

06 71 55 46 75

lbranswyck@orange.fr

Administration - Pascal Salley

06 89 59 91 48

pascal.salley@maitrisedeseinemaritime.com

